

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné QUE :

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA À LA SALLE COMMUNAUTAIRE, LE **LUNDI 1^{ER} JUILLET 2024 À 10 H 30**. LES CITOYENNES ET CITOYENS SONT INVITÉS À ASSISTER À CETTE SÉANCE.

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

1. Déclaration de l'état d'urgence - Sinistre des 23 et 24 juin 2024

Marc-André Plante

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public cihaut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 27e jour du mois de juin 2024, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27e jour du mois de juin 2024.

Marc-André Plante

Directeur général et greffier-trésorier